Accords céréaliers Ukraine/Russie : les sommets du cynisme, 1ère partie

écrit par Oleg Nesterenko | 13 octobre 2023

Oleg Nesterenko

Président du C-CIE *(www.c-cie.eu)*

(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

« L'ACCORD CEREALIER ». LES SOMMETS DU CYNISME

Partie 1/4

Si dans l'antiquité le terme « cynisme » était directement associé à l'école philosophique grecque d'Antisthène qui prônait des valeurs telles que l'humilité, la vertu et la sagesse – soit parfaitement saines – notre époque n'a rien

retenu du passé et a transformé ce noble terme en mépris profond et en absence de morale.

Le mépris et l'immoralité, jumelés à une profonde hypocrisie, devenus des normes dans le monde politique actuel – on les retrouve pleinement aujourd'hui dans le cadre de l'une des plus importantes machinations de la dernière décennie organisée par les décideurs du monde Occidental : « *l'Initiative pour le transport sécuritaire des céréales et des aliments à partir des ports ukrainiens* », plus communément connue comme « *l'Initiative céréalière de la mer Noire* » ou « *l'Accord céréalier* ».

Afin de comprendre la réalité et d'avoir une vision claire de « l'Accord céréalier » en question, voyons les éléments, d'une part, visibles et largement diffusés auprès de l'opinion publique mondiale et, d'autre part, ceux soigneusement dissimulés, car en totale opposition avec la partie visible de l'iceberg : **le rôle réel des céréales ukrainiennes et russes sur la scène internationale**; les véritables répercutions préméditées des sanctions occidentales antirusses vis-à-vis du marché mondial des céréales, légumineuses et engrais agricoles ; les réels rapports ukraino-occidentaux dans le cadre de « l'Accord céréalier » et le rôle-clé sous-jacent des grands groupes occidentaux.

Le rappel des faits

Dès le déclenchement de « l'opération militaire spéciale » russe en Ukraine (terme emprunté par les Russes aux

Américains qui l'utilisent depuis des décennies), le 24 février 2022, les côtes ukrainiennes de la mer Noire sont devenues la zone des hostilités, empêchant ainsi le bon déroulement des exportations par voie maritime des denrées alimentaires ukrainiennes. **Craignant le débarquement des Russes, l'Ukraine a miné ses eaux côtières, rendant ainsi la circulation maritime impossible.**

Le monde occidental américano-centrique s'est immédiatement « révolté », accusant la Fédération de Russie de vouloir provoquer la famine à l'échelle mondiale, en prenant en otage les pays les plus pauvres, vu que l'Ukraine est considérée comme l'un des principaux exportateurs de céréales au monde. Charles Michel, le président du Conseil européen, a parfaitement résumé la position occidentale dans sa déclaration datant de début juin 2022 : « *La Russie est la seule responsable de cette crise alimentaire !* ».

En ne négligeant pas le rôle de l'Ukraine vis-à-vis du marché céréalier mondial, dont le pays a, notamment, été le principal fournisseur de blé au Liban, à hauteur de 80%, et afin d'assurer la continuation des exportations des denrées alimentaires ukrainiennes, le 22 juillet 2022, la Russie a pris des engagements vis-à-vis de l'ouverture et de la sécurisation d'un couloir maritime dans la mer Noire, ouvert pour l'Ukraine sous le contrôle conjoint de la Turquie et de l'ONU qui devaient assurer sa non utilisation par l'Ukraine à des fins militaires.

Un an après, le 18 juillet 2023, la Russie a stoppé sa participation dans « l'Initiative céréalière de la mer Noire » d'une manière unilatérale et les exportations céréalières ukrainiennes via la mer Noire ont pris fin.

L’indignation du monde Occidental

Le jour même, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne a condamné la décision de Moscou : « *Je condamne fermement la décision cynique de la Russie de mettre fin à l’initiative céréalière de la mer Noire, malgré les efforts des Nations unies et de la Turquie. L’UE s’efforce de garantir la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la planète* ».

L’ambassadeur américain à l’ONU, Linda Thomas-Greenfield s’indigne : « *La Russie joue à des jeux politiques […] et prend l’humanité en otage* » et condamne « *acte de cruauté* ». De son côté, Jake Sullivan, conseiller du président Joe Biden, déclare : « *La Russie a tourné le dos à la fourniture aux pays du Sud, d’Afrique, d’Amérique latine et d’Asie la nourriture indispensable à des prix abordables* ». Le secrétaire d’État américain Anthony Blinken qualifie d’immoral le retrait de la Russie de l’initiative de la mer Noire. À son avis, tous les pays du monde devraient voir que la Russie est « *responsable du refus de nourriture aux personnes qui en ont désespérément besoin dans le monde entier* ».

Le porte-parole de Rishi Sunak, premier ministre britannique, annonce : « *si la Russie ne renouvelle pas l’accord, elle privera des millions de personnes d’un accès vital aux céréales* ». Hanke Bruins Slot, Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, condamne à son tour : « *Utiliser la nourriture comme arme (contre les pays pauvres)* » est « *immoral* ». La porte-parole adjointe du

gouvernement allemand, Christiane Hoffmann a appelé Moscou à « *ne pas faire supporter les conséquences de ce conflit par les plus pauvres de la planète* ».

Le président français, Emmanuel Macron, déclare que Poutine a commis « *une énorme erreur* » et que « *nous voyons très clairement que la Russie a décidé (…) d'affamer des pays déjà en difficulté (…) la Russie doit cesser son chantage sur la sécurité alimentaire mondiale* ».

Le portugais Antonio Guterres, Patron actuel de l'ONU, annonce de son côté : « *Des centaines de millions de personnes font face à la faim. Ils vont en payer le prix* ».

Guère besoin de rajouter d'autres citations pleines de nobles motivations et d'indignations venues du fond des âmes révoltées des responsables politiques occidentaux : la liste est très longue et parfaitement unanime dans sa condamnation de « la barbarie de la Russie qui a décidé d'affamer la planète ».

Après avoir contemplé en détail les déclarations de ceux qui se déclarent faire partie du « camp du bien face au mal », voyons en détail la réalité. La réalité qui est à l'opposé des déclarations et qui démontre sans équivoque que l'intégralité des indignations évoquées n'est qu'une forme de dégénérescence morale et de cynisme jumelés à une profonde hypocrisie.

Les termes de « l'Accord céréalier »

En parlant de « l'Accord céréalier », de quoi s'agit-il exactement ? Cet accord était le produit d'une négociation quadripartite sur les exportations de céréales et autres produits agricoles ukrainiens depuis les trois ports de la mer Noire : d'Odessa, de Tchernomorsk et de Ioujniy. Négociation, suivie d'une signature du document en deux volets, le 22 juillet 2022, d'une part, par la Russie, la Turquie et les représentants de l'ONU et, d'autre part, par l'Ukraine, la Turquie et l'ONU.

Comme mentionné auparavant, la Russie s'est engagée à ouvrir un couloir maritime sécurisé permettant le passage des navires marchands entre lesdits ports ukrainiens et le détroit du Bosphore en Turquie. De l'autre côté, les représentants de l'ONU, de la Turquie et de la Russie s'engagent à inspecter les navires transportant des céréales et à garantir qu'ils ne transportent pas de munitions ni d'armes à destination de l'Ukraine.

Cela étant, les éléments énumérés ne sont que la première partie de l'accord signé. Il existe également, en contrepartie, le deuxième volet de l'accord : « *le Protocole d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'ONU sur la promotion des produits alimentaires et des engrais russes sur les marchés mondiaux* » – un mémorandum signé pour une durée de 3 ans entre la Russie et l'ONU qui prévoit l'engagement de l'ONU dans le processus de suppression des entraves mises en place par l'Occident collectif vis-à-vis des exportations de produits alimentaires, dont les céréales, et les engrais russes.

Cette seconde partie de l'accord concerne donc les intérêts russes et est constituée de 5 exigences de Moscou qui ont

reçu une approbation tacite de principe des parties directement concernées, mais non-signataires durant la négociation qui a eu lieu.

Quelles sont ces exigences ?

1. La reconnexion de la banque russe Rosselkhozbank au SWIFT.
2. Le déblocage des avoirs et des comptes tenus à l'étranger des entreprises russes liées à la production et au transport de produits alimentaires et d'engrais.
3. La suppression des restrictions vis-à-vis de l'exportation vers la Russie des machines agricoles et pièces détachées.
4. La restauration et la remise en service du pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa.
5. La levée des restrictions sur l'assurance et la réassurance des navires marchands russes, ainsi que la levée de l'interdiction de leur accès aux ports maritimes.

La condition *sine qua non* de la poursuite de la réalisation de l'accord par le signataire russe était l'exécution de l'intégralité de ces points : non seulement ceux de la première partie qui est en faveur de l'Ukraine, lui apportant des revenus directement investis dans la guerre contre la Russie, mais également de la seconde partie qui est au bénéfice de Moscou.

La signification des exigences russes

Voyons les détails des cinq exigences russes et, surtout, leur réelle signification.

1. La reconnexion de la banque russe Rosselkhozbank au SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) signifierait la levée, au moins partielle, des sanctions contre la banque russe Rosselkhozbank – la banque clé dans le cadre des transactions financières au niveau des exportations russes du secteur agroalimentaire.

En privant l'intégralité des banques russes de l'accès au SWIFT, c'est bien d'une manière délibérée que l'Occident collectif a mis en place, de ce fait, des restrictions qui privaient automatiquement une partie du monde des céréales et engrais agricoles de la production russe et dont plusieurs dizaines de millions de personnes sur la planète en dépendent directement. Les transactions interbancaires rendues impossibles – ce sont les paiements aux russes et donc les achats par les intéressés qui sont devenus impossible.

2. Le blocage des avoirs et des comptes tenus à l'étranger des entreprises russes liées à la production et au transport des produits alimentaires et des engrais agricoles était une mesure non seulement pour empêcher les transactions d'achat et vente de céréales et de fertilisants russes, ainsi que leur transport vers les pays-acheteurs, mais également pour mettre une grave entrave au développement futur du secteur agraire et à la production des engrais en

Russie : les fonds importants confiés par les entreprises russes des secteurs concernés à des banques occidentales ont été spoliés.

En cas de réussite de cette initiative, le résultat direct espéré par le camp « atlantiste » devait être néfaste pour le secteur agraire et l'industrie des engrais russes, soit une importante récession des secteurs en question et une réduction considérable de la production et donc des exportations à l'avenir. Le fait que les pays-acheteurs traditionnels qui en dépendent directement serait mis dans une grave pénurie non pas ponctuelle pour les années de guerre, mais à très long terme, n'a pas été considéré par les décideurs occidentaux digne d'attention.

3. Pendant les trois dernières décennies la Fédération de Russie était un grand acheteur de machines et d'équipements agricoles de fabrication occidentale. Ainsi, une réelle dépendance vis-à-vis des pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement des appareils occidentaux acquis a été instaurée.

L'objectif direct du blocage des ventes des pièces de rechange est la mise maximale hors état de service des machines et du matériel agricole vendus aux Russes et, ainsi, la diminution maximale des récoltes russes avec les conséquences ultimes néfastes déjà mentionnées.

Il s'est avéré factuel pour les acteurs économiques du monde non-occidental : il est devenu dangereux de travailler avec les entreprises occidentales au risque de connaître de

graves problèmes vis-à-vis des chantages économiques et commerciaux orchestrés en permanence par des élites « atlantistes » qui détruisent, par la même occasion, la réputation des acteurs économiques occidentaux qui ont, par le passé, été considérés comme fiables. La Fédération de Russie, comme le reste du monde, tire les conclusions et prend ses dispositions pour l'avenir. Depuis plus d'un an les Russes ont enclenché le processus de substitution du matériel « toxique » (de même que pour d'autres secteurs, dont aéronautique). Néanmoins, étant pris au piège, il s'est avéré nécessaire de forcer l'adversaire à faire des concessions pour minimiser les retombées négatives sur le secteur agricole. La suppression des restrictions vis-à-vis de l'exportation vers la Russie des machines agricoles et, surtout, des pièces détachées était donc incluse dans les exigences russes dans le cadre de « l'Accord céréalier ».

4. En ce qui concerne le pipeline d'ammoniac Togliatti-Odessa (Russie-Ukraine). Dès le début de l'opération militaire russe, le transit d'ammoniac via ce pipeline stratégique d'une longueur totale de 2417km, construit de 1975 à 1981 – le plus long pipeline d'ammoniac au monde – a été stoppé par l'initiative ukrainienne.

Le 16 septembre 2022, le président ukrainien Vladimir Zelensky a posé ses conditions de rétablissement de l'acheminement d'ammoniac russe : un échange de prisonniers selon la formule « tous contre tous ». Malgré le plus important échange de prisonniers de guerre dans le conflit en cours qui a suivi, le 22 septembre 2022 (Kiev a reçu 215 de ses combattants, dont les membres des bataillons ultranationalistes et néonazis) – la reprise du transport d'ammoniac via le pipeline n'a jamais eu lieu. La déclaration du président Zelensky précédant l'échange de

prisonniers était, tout simplement, mensongère.

Huit mois plus tard, le 5 juin 2023, les forces armées ukrainiennes ont fait exploser plusieurs sections du pipeline se situant dans la région de Kharkov. Selon les spécialistes, les réparations des dégâts causés à l'infrastructure prendront de 30 à 90 jours, sous condition de la sécurisation de la zone des travaux. Ainsi, Kiev a pris ses dispositions pour la non remise en service immédiat en cas d'une obligation de l'engagement politique future dans ce sens.

Quelle est l'importance de ce pipeline ? L'importance de cette infrastructure est d'ordre stratégique pour le marché international des fertilisants et ne peut être sous-estimée en tant qu'outil de la lutte contre la faim à l'échelle mondiale. Avec sa capacité de transport allant jusqu'à 2,52 millions de tonnes d'ammoniac par an, les engrais agricoles produits avec sont en mesure de faire pousser des cultures en quantité suffisante pour nourrir près de 45 millions de personnes par an, sans le recours à des importations alimentaires.

Si avant l'explosion du pipeline, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a fait des déclarations sur l'importance de sa préservation et de la continuation de son fonctionnement – depuis son sabotage l'ONU reste silencieuse au sujet de sa restauration. Ce silence pourrait paraître étonnant, mais il ne l'est pas : tout au long des dernières années il a été démontré à maintes reprises que les fonctions-clés dans l'administration de l'Organisation des Nations Unies sont occupées par des personnes soumises à la volonté du camp Occidental américano-centrique, dont Antonio

Guterres lui-même fait partie.

5. La dernière exigence russe est la levée des restrictions sur l'assurance et la réassurance des navires marchands russes, ainsi que la levée de l'interdiction de leur accès aux ports maritimes soumis aux sanctions.

Il faut rappeler que ce n'est pas une simple possession de navires marchands qui permet de réaliser le transport maritime de marchandises (cargos), mais toute une série d'éléments-clés interdépendants, dont l'assurance maritime. Et, d'une manière traditionnelle, ce sont les entreprises occidentales qui dominent ce marché (dont le montant global du marché mondial a atteint 35,8 milliards USD en termes de primes d'assurances en 2022). De même que pour les banques russes qui ont été privées de l'accès au SWIFT, les navires marchands sous pavillon russe ont vu s'interdire les assurances, dont ils bénéficiaient auparavant, ce qui est une grave entrave directe à l'exportation des céréales et engrais agricoles russes.

Malheureusement pour l'initiative morbide des décideurs de l'Occident americano-centrique, la Russie contourne très efficacement les sanctions illégales selon le droit international, en utilisant ce que les occidentaux appellent la flotte « grey » et « dark » (création d'entreprises internationales du secteur maritime hors Russie, principalement au Panama, Libéria et Iles Marshall ; l'acquisition de navires sous anonymat, …).

En ce qui concerne la levée de l’interdiction de l’accès des navires russe aux ports maritimes occidentaux, ce n’est pas vraiment le rétablissement du commerce russo-occidental que vise la Russie dans ses exigences, mais le déblocage et le départ des navires russes illégalement immobilisés depuis plus d’un an dans les ports occidentaux.

A suivre…

Demain, Partie 2/4